fondées,

## Politiques linguistiques en Europe et ailleurs dans le monde

Sous la direction de José Carlos Herreras

COLLECTION «EUROPE(S)» PRESSES UNIVERSITAIRES DE VALENCIENNES

#### Christos CLAIRIS

Université Paris Descartes clairis@paris5.sorbonne.fr

# Politiques linguistiques et plurilinguisme en Grèce

ar politique linguistique on entend généralement les décisions et les pratiques adoptées par un pouvoir central en ce qui concerne l'enseignement et la diffusion d'une ou plusieurs langues. Une politique linguistique implique ou présuppose:

a) la connaissance et l'appréciation de la situation linguistique du pays ou de la communauté concernée;

b) un souci permanent de recherche concernant la langue ou les langues du pays afin d'améliorer les outils pour son apprentissage, diffusion, etc.

Une politique linguistique manifeste, également, un souci permanent pour l'apprentissage de la langue officielle du pays par des groupes dont la langue maternelle est différente (migrants, etc.) ainsi que pour la promotion de l'enseignement de la langue officielle du pays à l'étranger.

Par ailleurs, ce qu'on entend par plurilinguisme est moins clair, et encore moins clair est ce que l'on entend quand on dit qu'on défend le plurilinguisme.

Je voudrais donc en guise d'introduction essayer de creuser ce concept, devenu un peu d'actualité, en posant un certain nombre de questions et en faisant un certain nombre d'observations.

#### Première observation

Du point de vue de leur place dans la société nous pouvons distinguer plusieurs types de langues:

a) Langues à grande diffusion.

Il s'agit des langues numériquement importantes.

L'importance numérique ne conduit pas nécessairement à une reconnaissance généralement admise comme langue internationale. Par ex. le [47]

chinois, le russe, l'arabe, le japonais et bien d'autres sont des langues à grande diffusion, sans qu'on puisse les considérer pour l'instant comme langues internationales.

b) Langues internationales.

Il s'agit des langues qui sont numériquement importantes, ce qui est le cas des précédentes aussi, mais pour des raisons diverses, ont acquis une reconnaissance de langue internationale.

Par ex. le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, peut-être le portugais et l'italien. Bien entendu il y a toujours une part de subjectivité dans la qualification d'une langue comme internationale.

c) Langues nationales.

[48]

Il s'agit des langues reconnues en tant que telles par un État. Numériquement, à l'exception des deux catégories déjà mentionnées, en général elles sont moins importantes.

Dans les Etats africains la situation est spéciale, dans la mesure où nous pouvons avoir la reconnaissance, comme langue nationale, de la langue de l'ancien colonisateur, plus une ou plusieurs langues autochtones du pays.

Par ex. en Europe: le grec, le suédois, différentes langues slaves, etc.

En Afrique: le français, l'anglais, le swahili, le lingala, etc.

d) Langues minoritaires et/ou régionales.

Dans la «Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires» comme l'intitulé l'indique déjà on utilise les termes «langues minoritaires» et «langues régionales» comme s'ils étaient synonymes. Or la situation s'avère bien plus complexe et nous conduit à considérer au moins deux types de langues. Au lieu de tout autre commentaire, je cite ici, pour rappel, la définition dans la «Charte Européenne...» Partie I, Article 1. On y lit:

a par l'expresssion «langues régionales ou minoritaires» on entend les langues:

i pratiquées traditionnellement sur un territoire d'un État par des ressortissants de cet État qui constituent un groupe numériquement inférieur au reste de la population de l'Etat; et

ii différentes de la (des) langue(s) officielle(s) de cet État;

elle n'inclut ni les dialectes de la (des) langue(s) officielle(s) de l'État

ni les langues des migrants; b par «territoire dans lequel une langue régionale ou minoritaire est pratiquée », on entend l'aire géographique dans laquelle cette langue est le mode d'expression d'un nombre de personnes justifiant l'adoption des différentes mesures de protection et de promotion prévues par la pré-

c par «langues dépourvues de territoire», on entend les langues pratisente Charte; quées par des ressortissants de l'État qui sont différentes de la (des) langue(s) pratiquée(s) par le reste de la population de l'État, mais qui, bien que traditionne pas être rattache

Dans cette défin Voyons mainten livre Les Minorités intitulé « Critères fo au terme « régional

> Il est utile d d'une minorité auto-catés

- ascendano
- traits ling
- organisati

çant les groupes

Dans cette deuxi minoritaires» le cr Si maintenant

pays il me semble o entre «langues rég être minoritaire sa langue régionale. S comme des langue aussi minoritaires, udéo-espagnol, la «langues régionale e cadre de l'Etat ti de la Grèce, parlée comme une langue

Rappelons au p op.cit., p. 53): «Co definir l'appartena mes militantes dar propre groupe.»

Une liste de ty www social restera mpes courammen escuelles parfois s a tradition orale, indigenes; les lang

Eric Allardt, «Qu'estminurités en Europe. D angues à t comme

qui est le cquis une

le portuvité dans

Numérin général

e où nous angue de du pays. es, etc.

oritaires» es minones. Or la au moins e ici, pour Article 1.

entend

des resnt infé-

le l'État

aire est ague est tion des la pré-

es praties) lanui, bien que traditionnellement pratiquées sur le territoire de l'État, ne peuvent pas être rattachées à une aire géographique particulière de celui-ci.

Dans cette définition la territorialité, le critère de territoire est décisif. Voyons maintenant une autre définition, celle d'Erik Allardt¹ dans le livre Les Minorités en Europe, que propose l'auteur dans un paragraphe intitulé « Critères fondamentaux des langues minoritaires » sans faire état au terme « régionales » :

Il est utile de préciser les quatre critères fondamentaux d'existence d'une minorité linguistique:

auto-catégorisation (auto-identification)

ascendance commune

— traits linguistiques, culturels et historiques liés à la langue

 organisation sociale de l'interaction des groupes linguistiques plaçant les groupes en question en position minoritaire.

Dans cette deuxième définition qui se réfère uniquement aux «langues minoritaires» le critère de «topos», de la territorialité n'intervient pas.

Si maintenant on examine les situations réelles dans les différents pays il me semble que nous sommes bien obligés de faire une distinction entre «langues régionales» et «langues minoritaires». Une langue peut être minoritaire sans pour autant qu'on puisse la considérer comme une langue régionale. Si on n'hésiterait pas à qualifier le basque et le breton comme des langues régionales de France, qui sont bien sûr des langues aussi minoritaires, il serait inexact de considérer l'arménien, le grec ou le judéo-espagnol, langues historiquement parlées à Istanbul, comme des «langues régionales» du pays, tout en étant des langues minoritaires dans le cadre de l'Etat turc. De la même façon l'aroumain, langue minoritaire de la Grèce, parlée dans différents endroits de cet État n'est pas considérée comme une langue régionale.

Rappelons au passage une remarque intéressante faite par Allardt (op.cit., p. 53): «Connaître la langue n'est pas un critère nécessaire pour définir l'appartenance individuelle. Il existe des minorités linguistiques très militantes dans lesquelles la majorité ne parle pas la langue de son propre groupe.»

Une liste de types de langues qu'on puisse identifier d'un point de vue social restera toujours ouverte. Notons cependant encore quelques types couramment rencontrés, tels que les langues des migrants, lesquelles parfois se transforment en langues minoritaires; les langues à tradition orale, lesquelles dans la plupart des cas sont des langues indigènes; les langues nomades, telles que la langue des Tziganes; les

[49]

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Eric Allardt, «Qu'est-ce qu'une minorité linguistique», dans Henri Giordan (dir.), Les minorités en Europe. Droits linguistiques et droit de l'homme, Paris, Kimé, 1992, p. 51.

langues artificielles, telles que l'espéranto, le volapuk, l'interlingua.... Parmi les langues de l'Europe il y a des auteurs qui distinguent entre «strong languages», les plus commerciales, et les «weak languages», numériquement moins importantes. On peut, bien sûr, continuer d'enrichir cette liste...

#### Deuxième observation

Ma deuxième observation, qui reste étroitement liée à la première, consiste à préciser que, chaque fois l'interprétation du plurilinguisme dépendra de la motivation, de l'idéologie voire des intérêts de l'institution ou de la personne qui s'y réfère. Il est bien évident que le plurilinguisme revendiqué par les indiens mapuche du Chili ne vise pas les mêmes objectifs que le plurilinguisme pratiqué par la Confédération Helvétique.

La protection contre le monopole de l'anglais, la protection et/ou la promotion de sa propre langue, des revendications politiques et identitaires diverses, sans oublier l'intérêt naturel d'un enrichissement culturel, font partie des motivations qui conduisent à des prises de position en faveur du plurilinguisme.

Dans le cadre d'une politique visant à promouvoir le plurilinguisme il est aussi important de tenir compte du nombre des langues proposées à l'enseignement en dehors de la langue première de l'individu, ainsi que de bien observer la différence éventuelle entre les pratiques suivies et les affirmations de principe des institutions.

### 2. CONSTITUTION DE L'ÉTAT GREC

Ces remarques faites, examinons maintenant la situation en Grèce. Pour mieux comprendre la situation linguistique actuelle de la Grèce il est nécessaire de porter un regard historique sur la constitution de l'état grec, qui a acquis son indépendance en 1830.

Le nouvel état grec, qui au départ contient le Péloponnèse, les îles Cyclades, les îles Sporades et la partie sud de la Grèce Continentale, se constitue à la suite d'un certain nombre d'évènements historiques jusqu'à atteindre ses frontières actuelles. Ainsi en 1864 il acquiert l'Eptanèse qui jusqu' alors se trouvait sous l'administration anglaise, et en 1881 la Thessalie intègre la Grèce à la suite des traités de Saint Etienne et Bucarest. A l'issue des guerres balkaniques (1912-1913) la Grèce récupère l'île de Crète, l'Épire, la Macédoine et les îles orientales de la mer Egée. Le traité de Sèvres en 1920, qui suit la première guerre mondiale, octroie à la Grèce toute la Thrace jusqu'à la frontière d'Istanbul et l'administration de Smyrne, reste lettre morte. La non— reconnaissance de ce traité par

Kémal Ataturk a contre les Alliés q la fondation du no la Grèce et la Turque les règles condeux pays respect diale, l'Italie a rendans tous ces territ

Nous venons de l'Etat Grec. En ma qui est la langue of entre les langues n linguisme tradition les années 1990.

Il faudrait en pl tinguer entre une r rités faibles dont fi l'arménien, le judé

Au point où no importante, à savo fut le dernier recer cielles quant aux la

Autres la

Ts

turcophones musul

[50]

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nous reviendrons sur Grèce.

a.... entre

AIRIS

ges», nuer

tion

ière, isme ution isme

bjec-

ou la lentiturel, on en

me il sées à si que et les

REC

Grèce. Pèce il l'état

es îles ale, se asqu'à anèse 881 la Bucare l'île ée. Le troie à

ration

ité par

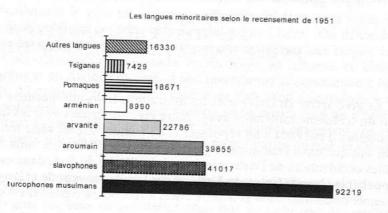
Kémal Ataturk a conduit celui-ci à mener une guerre d'indépendance contre les Alliés qui s'est terminée par l'abolition de l'Empire Ottoman et la fondation du nouvel État turc. Le traité de Lausanne signé en 1923 entre la Grèce et la Turquie a fixé les frontières actuelles entre les deux pays ainsi que les règles concernant les communautés alloethniques vivant dans les deux pays respectivement.<sup>2</sup> Finalement, après la deuxième guerre mondiale, l'Italie a rendu à la Grèce les îles du Dodécanèse. Il est à signaler que dans tous ces territoires le grec était et reste toujours la langue majoritaire.

#### 3. LES LANGUES PARLÉES EN GRÈCE

Nous venons de parcourir rapidement l'histoire de la constitution de l'Etat Grec. En matière de langues parlées dans ce territoire outre le grec qui est la langue officielle et largement majoritaire, il va falloir distinguer entre les langues minoritaires traditionnelles, c'est-à-dire entre un plurilinguisme traditionnel, et entre les langues des migrants surtout depuis les années 1990.

Il faudrait en plus, parmi les langues minoritaires traditionnelles distinguer entre une minorité forte constituée par le turc et plusieurs minorités faibles dont font partie l'albanais ou arvanite, l'aroumain, le slave, l'arménien, le judéo-espagnol, le romani (Tziganes) et le pomaque.

Au point où nous en sommes il est nécessaire de signaler une date importante, à savoir celle du recensement de la population de 1951, qui fut le dernier recensement à nous fournir des données numériques officielles quant aux langues parlées par la population.



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nous reviendrons sur ce point ci-dessous à propos des langues minoritaires de la Grèce.

[51]

Comme la plupart des pays européens la Grèce aussi a connu et connaît en permanence une forte migration économique. Outre les migrants les plus anciens, venus de l'ancienne Union Soviétique et qui étaient des personnes d'origine grecque, qui s'y étaient réfugiées après la guerre civile, les migrants les plus récents surtout depuis les années 1990 sont originaires de l'Afrique, de l'Asie (Philippines, Afganistan, Bangladesh, des pays balkaniques (surtout Albanie, Bulgarie, Roumanie, mais aussi Pologne, Ukraine, Géorgie, etc.).

Selon des informations informelles, difficilement vérifiables, la totalité de ces groupes ethniques correspondrait au 10 % de la population totale du pays. Leur présence pose un certain nombre de problèmes d'ordre

culturel, social et bien sûr linguistique.

Dans les grandes villes de Grèce quelques efforts pour leur intégration linguistique, surtout de leurs enfants, ont été faits, telles que des classes d'accueil pour l'enseignement du grec, par exemple.

Comme nous allons le voir dans la suite, mis à part pour les turcophones, en Grèce rien n'est prévu pour un enseignement bilingue concernant les

minorités linguistiques.

[52]

En ce qui concerne les grécophones ils ont actuellement la possibilité d'apprendre l'anglais à partir de l'école primaire, et seules quelques écoles offrent un choix entre l'anglais, le français, l'allemand ou l'italien. Au collège et au lycée deux langues étrangères sont obligatoires dont l'une doit être l'anglais. Les autres langues étant le français, l'allemand, l'italien et l'espagnol.

D'une façon générale l'enseignement des langues étrangères à l'école est considéré comme inefficace et les parents ont recours aux Instituts

privés d'enseignement des langues étrangères.

#### 4. LE STATUT DES LANGUES PARLÉES EN GRÈCE ET LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

Le grec

Le grec arrive en Grèce avec les migrations indo-européennes vers la fin du troisième millénaire avant notre ère. En contact avec les langues indigènes il parvient à les repousser et à s'étendre sur un vaste territoire. On sait que dans l'antiquité le grec était parlé en Crète, en Ionie, sur les côtes occidentales de l'Asie mineure, dans l'Italie du Sud, dans ce qu'on appelait la Grande Grèce, en Sicile, et sur la côte provençale et languedocienne, notamment à Marseille, à Nice, à Antibes, à Agde.<sup>3</sup> Il est certain

que l'organisation sous la forme de v lectes *attique*, *ioni* connus et qui, bien nombre de variétés

La tentative d'u prise par le roi Phi fils Alexandre le G les limites s'étendai successeurs d'Alexa et se développe la peuples de langues p gées les premières g Alexandrie qui a pr

Avec la conquête langue de l'adminis l'Empire romain, le Constantinople, la « siècles plus tard Just le grec comme langu son hellénisation. En

L'histoire du grec tinople, en 1453, pa Byzantin. Pendant le obtiennent leur inde grec, la langue greco ments fondamentaux

Actuellement le g dants, la République de grandes collectiv. Etats Unis d'Amériq Soviétique et en Afri torique d'Istanbul à Constantinople, avec remontent à l'ancien un cas particulier la

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> André MARTINET, Des steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-européens », Paris, Payot, 1986, p. 83.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Nov.decr., 7,1: οὐ τῆ πατ τε καὶ Ἑλλάδι ὥστε ἄπασι

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pour le grico voir entre d'Otranto (Province de Le les parlers romans enviror sième cycle, Université de

IRIS

ı et

les

qui

rès

ées

an,

nie,

lité

tale

dre

ion

ses

nes,

les

lité

oles

Au

doit

1 et

cole

tuts

ES

UE

rec

s la

ues

ire.

· les ı'on

do-

tain

ns»,

que l'organisation politique des Grecs dans l'antiquité, qui se manifeste sous la forme de villes-états, favorise les variétés régionales dont les dialectes attique, ionien, achéen et dorien étaient les représentants les plus connus et qui, bien entendu, se subdivisaient à leur tour en un certain nombre de variétés.

La tentative d'unification des différentes villes-états grecques entreprise par le roi Philippe de Macédoine aboutit, pendant le règne de son fils Alexandre le Grand (356-323 a. J-C) au fondement d'un empire dont les limites s'étendaient jusqu'aux Indes. Pendant cette période et celle des successeurs d'Alexandre le Grand, le grec devient langue internationale et se développe la *koiné*, susceptible d'assurer la communication entre peuples de langues premières différentes. A cette même période sont rédigées les premières *grammaires* de la tradition occidentale, notamment en Alexandrie qui a prêté son nom à ces premiers grammairiens.

Avec la conquête romaine le latin prend le dessus sur le grec et devient langue de l'administration du nouvel empire. Après la division en 395 de l'Empire romain, le latin continue à assurer cette fonction y compris à Constantinople, la « Nouvelle Rome », capitale de la partie orientale. Deux siècles plus tard Justinien (527-565) dans une de ses *Nouvelles*<sup>4</sup> introduit le grec comme langue législative de l'Empire Byzantin et contribue ainsi à son hellénisation. Entre-temps, en 476, l'Empire occidental avait disparu.

L'histoire du grec connaît un nouveau détour avec la prise de Constantinople, en 1453, par les Ottomans et la disparition ainsi de l'Empire Byzantin. Pendant les quatre siècles qui ont suivi jusqu'à ce que les Grecs obtiennent leur indépendance avec la fondation en 1830 du nouvel état grec, la langue grecque et la religion chrétienne-orthodoxe sont les éléments fondamentaux qui assurent le maintien de l'identité grecque.

Actuellement le grec est la langue officielle de deux pays indépendants, la République de Grèce et la République de Chypre. On dénombre de grandes collectivités de migrants qui ont maintenu leur langue aux Etats Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, en Albanie, en Union Soviétique et en Afrique du Sud. Il faut mentionner la communauté historique d'Istanbul à part, réunie autour du Patriarcat Œcuménique de Constantinople, avec ses quelques milliers de locuteurs dont les origines remontent à l'ancien Empire Byzantin. Nous citerons également comme un cas particulier la variété du grec, dit grico, parlée au sud de l'Italie,

[53]

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Nov.decr., 7,1: οὐ τῆ πατρίω φωνῆ τὸν νόμον συνεγράψαμεν, αλλὰ ταύτη δὴ τῆ κοινῆ τε καὶ Ἑλλάδι ὤστε ἄπασιν αὐτὸν εἶναι γνώριμον διὰ το πρόχειρον τῆς ἐρμηνείας.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pour le grico voir entre autres PROFILI, Olga, 1983, Le parler grico de Corigliano d'Otranto (Province de Lecce, Italie). Phénomènes d'interférence entre ce parler grec et les parlers romans environnants, ainsi qu'avec l'italien, thèse pour le doctorat de troisième cycle, Université des langues et lettres de Grenoble, 410 p. et KATSOYANNOU,

dont les origines sont controversées, certains les faisant remonter à l'antiquité, d'autres les attribuant à des événements historiques plus récents. Numériquement le grec est parlé par environ dix millions de locuteurs en

Grèce et deux à trois millions en diaspora.

Vu l'histoire du grec il serait trop simpliste pour le linguiste d'affirmer, comme il arrive à certains de le faire, qu'il y a seulement deux formes du grec à savoir la dhimotiki et la katharévoussa<sup>6</sup>. Il est également dépourvu de sens de soutenir que le grec parlé aujourd'hui est une synthèse de dhimotiki et de katharévoussa: toute langue à tout moment étant une synthèse de sa propre dynamique, historique et synchronique, cela va de soi. Ces deux appellations, *katharévoussa* et *dhimotiki*, sont plutôt les témoins d'un conflit idéologique faisant partie d'une recherche d'identité grecque qui se canalise au moyen des formes linguistiques et dont les origines remontent très loin dans le passé. Cette polarisation idéologique a eu une influence importante dans le jeu habituel de création, résurgence, disparition ou survie des formes linguistiques qui par ailleurs sont soumises à la dynamique interne de la langue ainsi qu' aux exigences fondamentales des besoins de la communication. Dans une telle approche, bien au-delà d'une diglossie on a affaire à une véritable polyglossie qui est le témoin d'une longue histoire et contribue positivement à ses moyens d'expression.

Comme nous pouvions l'imaginer, dans le contexte du monde moderne, en Grèce comme ailleurs, les variétés purement régionales sont en train de reculer, de disparaître. Parmi les dialectes néohelléniques qui continuent à être parlés nous pouvons citer le chypriote, le crétois, le pontique, le tsakonien, les parlers des îles de la mer Egée ainsi que ceux des îles ioniennes, le grec du nord et certains parlers du Péloponnèse. P

Marianna et Elisabetta NUCERA, 1986, Il caso galliciano, *Calabria Sconosciuta*, 33-34, Reggio Calabria, p. 47-51.

A propos du grico CONTOSSOPOULOS (1981, Διάλεκτοι και ιδιώματα, p. 2) pense qu'il faudrait le considérer comme un créole à base grecque.

[54]

Parmi les las la mesure où il d dont les droits s ici un passage s'

> Le traité des peuples d'une mino Grèce, en T droits de la quie. Voici c à des minor mêmes gara: Ils auront no frais toutes in et autres étab faire libreme religion.» L'a de la présente également re ritoire.» et p grecque d'Ista plus actuellen

Rhodopi et Evrost enseignée dans le cours se fait en la Turquie voisine de la communaut les Romani/Tsigat communauté. Selo

Le turc, donc,

 $<sup>^6\,</sup> Pour \, le$  problème linguistique grec voir, entre autres, notre article « Le cas du grec ».

 $<sup>^7</sup>$  Le terme de polyglossie, actuellement disponible dans la littérature linguistique, est utilisé sous notre plume pour se référer aussi bien aux variétés des usages d'une même langue qu'à la présence de plusieurs langues dans la même communauté sociale. (Pour l'utilisation du terme cf. aussi notre article « Γλώσσα και πολυγλωσσία » [Langue et polyglossie]).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup>Cf. CONTOSSOPOULOS, 1981, p. 2.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Cf. DRETTAS, 1987, Problèmes de linguistique balkanique, p. 267: «*Le grec* présente au moins cinq types dialectaux qu'on peut étiqueter de la façon suivante: pontique (Asie Mineure du nord-est), chypriote, tsakonien (Péloponnèse oriental), grec du sud (îles, Attique, Péloponnèse), grec du nord (continent: Roumélie, Epire, Thessalie, Macédoine, Thrace; îles: Eubée septentrionale, Skiathos, Samothrace, etc.). »

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup>Cf. SIGUAN, Miguel <sup>11</sup>De l'ouest vers l'est.

 <sup>12</sup> Cf. ARVANITOU, Et minorités est opérée su les Pomaques n'ayant p de la communauté turc
 13 Voir SIGUAN, Migu STATE DEPARTMEN' document interne du MF. 1105.400/8/AS1526 d

IRIS

annts.

s en

mer, s du

rvu

de

synsoi.

oins que

ines

une

spaes à

ales

delà

noin

ion.

nde

sont

ques

s, le

9

2 110

3-34,

qu'il

". e, est nême

Pour poly-

sente (Asie

(Asie (îles, loine, Le turc

Parmi les langues minoritaires le turc jouit d'un statut privilégié dans la mesure où il est parlé par une grande partie de la minorité musulmane dont les droits sont réglementés par le traité de Lausanne de 1923. De cite ici un passage s'y référant du rapport de Miguel Siguan:

Le traité de Lausanne qui mit fin à la guerre a réglé les déplacements des peuples entre la Grèce, la Turquie, autorisa cependant la présence d'une minorité grecque en Turquie et d'une minorité musulmane en Grèce, en Thrace-Occidentale. Les articles 37 à 44 du traité règlent les droits de la minorité non musulmane, c'est-à-dire orthodoxe, en Turquie. Voici ce qui dit l'article 40: «Les ressortissants turcs appartenant à des minorités non musulmanes jouiront du même traitement et des mêmes garanties en droit et en fait que les autres ressortissants turcs. Ils auront notamment un droit égal à créer, diriger et contrôler à leurs frais toutes institutions charitables, religieuses ou sociales, toutes écoles et autres établissements d'enseignement et d'éducation avec le droit d'y faire librement usage de leur propre langue et d'y exercer librement leur religion. » L'article 45 ajoute : «Les droits reconnus par les stipulations de la présente section aux minorités non musulmanes de la Turquie sont également reconnus à la minorité musulmane se trouvant sur son territoire.» et p. 59: «Il faudrait signaler tout de même que la minorité grecque d'Istanbul, qui comptait 240 000 habitants en 1923, ne compte plus actuellement que 4000 personnes agées.

Le turc, donc, dont l'habitat est fixé dans les départements de Xanthi, Rhodopi et Evros<sup>11</sup> de Thrace occidentale, est la seule langue minoritaire enseignée dans les écoles et dans les lycées bilingues dont la moitié des cours se fait en langue turque. De ce fait -et aussi grâce au soutien de la Turquie voisine — il joue un rôle dominant et assimilateur à l'intérieur de la communauté musulmane notamment auprès des Pomaques<sup>12</sup> et les Romani/Tsiganes qui constituent les autres composantes de ladite communauté. Selon les estimations les plus récentes<sup>13</sup> la population de la

 $^{10}$  Cf. SIGUAN, Miguel, 1990, «Les minorités linguistiques... », p. 55.

[55]

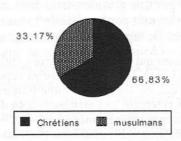
<sup>11</sup> De l'ouest vers l'est.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Cf. ARVANITOU, Evanthia, 1984, p. 166, note 1 : «...une assimilation réelle des deux minorités est opérée sur le plan politique et juridique, qui signifie plus précisément que les Pomaques n'ayant pas leurs propres chefs politiques et juridiques sont soumis à ceux de la communauté turque.»

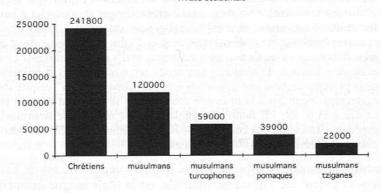
<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Voir SIGUAN, Miguel, 1990, p. 58. Pour les musulmans de Grèce le rapport du STATE DEPARTMENT OF UNITED STATES, 1990 fait état de 130 000 individus, un document interne du Ministère des Affaires Etrangères Grec, daté le 2 juin 1981, n° prot. F. 1105.400/8/AS1526 donne le chiffre de 109 000 individus, THEODOROPOULOS, V.,

Thrace occidentale présente une composition que nous pouvons apprécier dans les tableaux suivants :



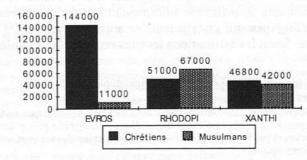


Thrace occidental



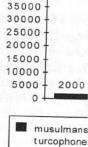
[56]

Distribution des chrétiens et des musulmans dans les trois préfectures de Thrace occidental



1988, p. 307, estime que leur nombre dépasse les 110 000 et SEFERTZIS, G, 1985, p. 60, les situe aux environ de 120 000 individus.

musulmans



50000 45000

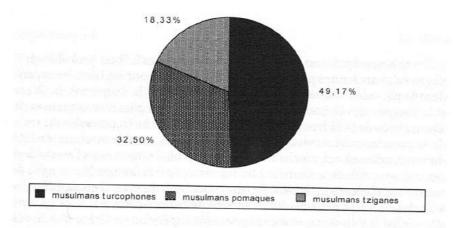
40000

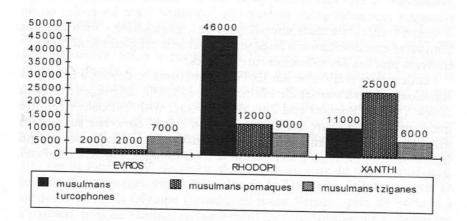
Le turc, en d milliers de locu Rhodes. La ma une population langue grecque de montagne, le

gendarme. »14

<sup>14</sup> Voir Hélène SELL

ns apprécier





[57]

Le turc, en dehors de Thrace occidentale, est aussi parlé par quelques milliers de locuteurs (2-3000?) aux îles du Dodécanèse, notamment à Rhodes. La majorité des turcophones de Thrace occidentale constitue une population rurale enfermée sur elle-même dont les contacts avec la langue grecque restent limités. Sella affirme que « Dans certains villages de montagne, les seules personnes qui parlent grec sont l'instituteur et le gendarme. »<sup>14</sup>

G, 1985, p. 60,

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Voir Hélène SELLA, 1986, p. 26-27.

Le pomaque

On sait peu de choses sur l'origine des Pomaques<sup>15</sup>. Il est probable qu'il s'agisse des anciennes populations chrétiennes qui ont été islamisées pendant la période ottomane. Ils se répartissent entre la Bulgarie<sup>16</sup>, la Grèce et la Turquie. En Grèce ils occupent les régions les plus montagneuses de Thrace près de la la frontière bulgare et vivent d'une façon isolée du reste de la population. Leur langue, à tradition orale, semble être une variété du slave, notamment proche du bulgare du sud. Comme nous l'avons déjà signalé, leur affinité culturelle avec les turcophones fait que leur langue se trouve sous la forte influence du turc plutôt que du grec. Depuis 2006 il y a eu des mesures pour faciliter l'accueil des musulmans dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur en Grèce (0,5 % des inscrits). Cette mesure a amélioré leur niveau de connaissance du grec et leur intégration sociale.

Ceci dit, il faut signaler/rappeler que les seules écoles minoritaires bilingues existantes grâce au traité de Lausanne étant les écoles où on enseigne le turc il y a toute une politique de « turquisation » aussi bien des Pomaques que des Romani/Tsiganes qui par leur religion musulmane se trouvent proches des minorités turcophones.

Les dernières recherches sur les Pomaques nous les devons à Evangelia Adamou qui dans son article «Bilingual speech and language ecology in Greek Thrace: Romani and Pomak in contact with Turkish »<sup>17</sup> montre que l'influence du turc sur le pomaque en ce qui concerne surtout les mots empruntés est inférieure de l'influence exercée sur le romani qui tend à devenir un «fused lect» selon la terminologie proposée par Peter Auer.<sup>18</sup>

[58]

Le slave est par à la suite de la gu traité de Neuilly rités raciales en C slave, et revendiqu de la Macédoine d le désigne souvent de Florina, Kastor de religion chrétie lieu après le 7º sièc linguistique très p appartiennent au

L'aroumain, par latine proche du ro sont en conflit. Se selon la seconde il qui ont été latinisé leur langue. <sup>20</sup> Selo lavie, en Bulgarie d'aroumain est par des Coutsovalaque 100 km de longueu jusqu'aux montagn trouvent au mont (Pissodéri, près de F vers les centres urba (Véria, Katérini). <sup>22</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Le rapport de STATE DEPARTMENT OF UNITED STATES, 1990 les caractérise comme «bulgarian speaking muslims ». ARVANITOU, E., 1984, p. 25, s'interroge à leur égard: « De quoi est constituée la culture pomaque? Nous ne pouvons que supposer le degré de parenté des Pomaques avec les anciens Thraces en se basant sur quelques faits historiques, peu nombreux, discontinus, et difficilement vérifiables. La présence d'éléments culturels d'origine byzantine est incontestable, ainsi que ceux d'origine slave, bulgare, précisément dans leur langue. «L'Islam roumélien » est venu plus récemment compléter ce qu'on pourrait caractériser comme l'héritage culturel pomaque. »

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Selon ARVANITOU, E., 1984, p. 43, «la plus grande partie de l'ethnie pomaque, environ 350 000 personnes» vivent en Bulgarie.

<sup>17</sup> Language in Society 39, 147-171.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> AUER, Peter, 1998, «From code-switching via language mixing to fused lects: Toward a dynamic typology of bilingual speech », *Interaction and Linguistic Structures* 6: 1-28.

<sup>19</sup> Voir ANGELOPOULO

Voir KATSANIS, N., 1
 BEC, P., 1971, p. 169.
 rrumano, arumano o arzíncaros, o bien aromun sobre todo en Tesalia y unos 65.000; en Yugosl 100.000, y en Bulgaria, n

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Je dois les information communication personn

maque

ole qu'il

es pen-

a Grèce

uses de

lu reste

variété

ns déjà

ngue se

006 il y

univer-

5% des

grec et

ritaires

s où on

oien des

nane se

rangelia

ology in

montre

tout les

ani qui

ar Peter

ractérise

oge à leur pposer le ques faits

nce d'élé-

ine slave,

cemment

oomaque,

s: Toward

6:1-28.

Le slave

Le slave est parlé dans le territoire de Macédoine récupéré par la Grèce à la suite de la guerre des Balkans et de la première guerre mondiale. Le traité de Neuilly de 1919 faisait état de « migration volontaire des minorités raciales en Grèce et Bulgarie »<sup>19</sup>. Des bilingues, parlant le grec et le slave, et revendiquant l'identité ethnique grecque ont émigré vers la partie de la Macédoine devenu grecque. Le slave ou slavomacédonien comme on le désigne souvent se trouve éparpillé dans des villages des départements de Florina, Kastoria, Pella, Imathia, Kilkis. L'origine de ces populations, de religion chrétienne orthodoxe, remonte à des déplacements qui ont eu lieu après le 7<sup>e</sup> siècle pendant la période byzantine. Il s'agit d'une variété linguistique très proche du bulgare et du slave parlé au FYROM et ils appartiennent au groupe des langues slaves du sud.

L'aroumain

L'aroumain, parlé par les Valaques ou Coutsovalaques, est une langue latine proche du roumain. Quant à l'origine des Valaques deux positions sont en conflit. Selon la première les Valaques sont arrivés par le Nord, selon la seconde il s'agit des descendants des anciens peuples indigènes qui ont été latinisés pendant la conquête romaine et qui gardent encore leur langue. Selon Bec<sup>21</sup> l'aroumain « est parlé en Grèce, en Yougos-lavie, en Bulgarie et en Albanie, par environ 350.000 sujets ». En Grèce l'aroumain est parlé en Thessalie, Macédoine, Epire. Le foyer principal des Coutsovalaques est la région du Pinde. Il s'étend sur un territoire de 100 km de longueur et de 30 km de largeur, au long du massif du Pinde, jusqu'aux montagnes septentrionales de la Thessalie. D'autres foyers se trouvent au mont Olympe (Livadi), au mont Vermio, près de Véria et à Pissodéri, près de Florina. Actuellement les Coutsovalaques se déplacent vers les centres urbains de Thessalie (Trikala et Larissa) et de Macédoine (Véria, Katérini).<sup>22</sup>

[59]

<sup>19</sup> Voir ANGELOPOULOS, Ath., 1979, p. 124.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Voir KATSANIS, N., 1977, p. 21.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> BEC, P., 1971, p. 169. Cf. aussi TAGLIAVINI, Carlo, 1973, p. 486-487: «El macedo-rrumano, arumano o aromúnico (aromân), hablado por los arumanos (cutzoválacos o zíncaros, o bien aromunos), esparcidos aquí y allí por la Península Balcánica (en Grecia, sobre todo en Tesalia y Epiro, unos 150.000; en Albania, especialmente en Musachia, unos 65.000; en Yugoslavia, especialmente en Macedonia, alrededor de Bitola, unos 100.000, y en Bulgaria, muy dispersos, unos 40.000.»

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Je dois les informations concernant la localisation des Coutsovalaques en Grèce à une communication personnelle de Stamatis BEIS qui a soutenu une thèse sur l'aroumain.

#### L'arvanite

L'arvanite est le nom par lequel sont connus les variétés de l'albanais parlé en Grèce. Elles sont proches de l'albanais du sud dit tosk. Les Arvanites sont installés en Grèce depuis plusieurs siècles<sup>23</sup> Actuellement bilingues,<sup>24</sup> ils habitent surtout la partie centrale et sud de la Grèce. Drettas précise qu'on parle les dialectes arvanites dans les zones suivantes:<sup>25</sup> «région de l'Attique, Béotie (Thèbes), Eubée méridionale, Andros, Péloponnèse (région de Corinthe, Messenie), îles côtières (Poros, Hydra, Spetsai, Salamis).»

#### Le judéo-espagnol

Le judéo-espagnol était parlé dans la région de Thessaloniki par une communauté juive prospère. Le recensement de population de 1928 mentionne 63.200 locuteurs d'espagnol. En fait nous supposons qu'il s'agit bien du judéo-espagnol. Après la deuxième guerre mondiale le nombre des locuteurs d'espagnol<sup>26</sup> mentionné par le recensement de 1951, à savoir 1.339 personnes, est tragiquement éloquent. Actuellement dans trois écoles de la minorité hébraïque on n'enseigne que l'hébreu moderne, qui ne fut jamais la langue des Juifs de Grèce et pas du tout le judéo-espagnol.

#### L'armenien

Les Arméniens se sont installés en Grèce vers la fin du 19e siècle et surtout après 1922, date de la défaite grecque. A la rigueur on peut la considérer comme une langue de migrants. La communauté arménienne en Grèce actuellement est estimée à 11500 personnes généralement installée à Athènes, Théssalonique et les grandes villes. L'arménien est enseigné dans trois écoles minoritaires (Beis).

Avant de conclure, je voudrais simplement rappeler les limitations obligées de cette présentation dues à l'absence des données actualisées et signaler l'urgence des recherches à entreprendre dans ce domaine.

#### 5. RÉS DE L'OPIN

Les enquêtes sur leurs résultats sont à prendre par les po

Il m'a semblé très des enquêtes faites a nion publique en ce comment se situe l' européenne.

Je puise mes info qui lui-même se réfé

a) Eurobarométro nise la Commission

b) Recherche «So péennnes pour étuc et du collège en ce q

c) Recherche 68 d de Langues Vivantes

Voici quelques que

Nombre des lan

 Au moins une la ME (Moyenne eur MG (Moyenne gre

• Au moins deux l ME

MG

 Au moins trois la ME

MG

Langues parlées
L'anglais

ME

MG

[60]

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> TSITSIPIS, L., 1984, p. 122: «Albanian speakers have been domiciled in Greece for almost 500 years».

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> TSITSIPIS, L., 1983, p. 10.

<sup>25</sup> DRETTAS, G., 1987, p. 263.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Il n'est pas possible de savoir, d'après l'indication «espagnol» des recensements, combien de ces personnes parlaient le judéo-espagnol.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Γιώργος Ανδρουλάκης, Ελλάδα», 20 Πανελλήνιο με θέμα «Οι εθνικές γλώσ στον 21ο αιώνα», 9-10 Μα

#### CLAIRIS

vanite

lbanais s Arvat bilin-

Drettas intes:<sup>25</sup>

s, Pélo-Hydra,

pagnol

oar une 8 menil s'agit nombre

savoir is trois ne, qui

pagnol. nenien

et surconsinne en

nstallée nseigné

tations isées et

reece for

sements,

#### 5. RÉSULTATS DES ENQUÊTES TENANT COMPTE DE L'OPINION PUBLIQUE EN EUROPE ET EN GRÈCE

Les enquêtes sur l'opinion publique sont de l'importance parce que leurs résultats sont des indices qui pèsent, à long terme, sur les décisions

à prendre par les pouvoirs publics.

Il m'a semblé très intéressant de vous présenter une partie des résultats des enquêtes faites auprès des pays de l'UE et qui tentaient d'étudier l'opinion publique en ce qui concerne la connaissance des langues. On verra comment se situe l'opinion publique grecque par rapport à la moyenne européenne.

Je puise mes informations dans un article de Giorgos Androulakis<sup>27</sup> qui lui-même se réfère à trois instances de recherches:

a) Eurobarométre 64.3: Il s'agit d'une recherche périodique qu'organise la Commission Européenne sur tous les pays de UE (2005-2006).

b) Recherche «Socrates» 2397: Collaboration de 6 universités européennnes pour étudier le comportement des élèves de l'école primaire et du collège en ce qui concerne l'apprentissage des langues (2005-2007).

c) Recherche 68 de la FIPLV, Fédération Internationale des Professeurs de Langues Vivantes (2008).

[61]

Voici quelques questions et réponses que j'ai sélectionnées:

— Nombre des langues parlées outre la maternelle

· Au moins une langue

ME (Moyenne européenne)	56% de la population totale	
MG (Moyenne grecque)  • Au moins deux langues	57 % de la population totale	
ME	28%	
MG	19 %	
Au moins trois langues	TELETICAL ENGINEER OF THE PARTY	
ME	11 %	
MG	4%	

— Langues parlées en plus de la maternelle

· L'anglais

ME	32 %
MG	48%

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Γιώργος Ανδρουλάκης, «Η κοινή γνώμη για τις γλώσσες στην Ευρώπη και την Ελλάδα», 2ο Πανελλήνιο Συνέδριο «Αχιλλέας Τζάρτζανος» για την Ελληνική Γλώσσα με θέμα «Οι εθνικές γλώσσες στην εποχή της παγκοσμιοποίησης. Η ελληνική γλώσσα στον 21ο αιώνα», 9-10 Μαΐου 2008, Τύρναβος.

	• Le français		
	ME	11 %	
	MG	8 %	
	• L'allemand		
	ME	8%	
	MG	9%	
	— Degré de l'utilité de la connaissance des langues étrangères : (Très important/important)		
	• L'anglais		
	ME	68 %	
	MG	74 %	
	<ul> <li>Le français</li> </ul>		
	ME	25 %	
	MG	21 %	
	• L'allemand		
	ME	22 %	
	MG	30%	
	<ul> <li>Degré d'avoir con (Très important/ Impor</li> </ul>	nme objectif l'apprentissage d'une langue étrangère : rtant)	
	ME	50 %	
[62]	MG	75 %	
	gères: (Très important/		
	ME	50 %	
	MG	75 %	
	<ul> <li>Degré d'avoir comme objectif le traitement égal des langues (TI/Imp)</li> <li>ME 72 %</li> </ul>		
	MG	89 %	
	<ul> <li>Degré d'avoir comme objectif l'existence d'une langue commune pour tous les Européens: (TI/I)</li> </ul>		
	ME	70 %	
	MG	64%	
	— Degré d'avoir comme objectif l'existence d'une seule langue institu- tionnelle pour l'UE: (TI/I)		
	ME	55 %	
	MG	55 %	

ADAMOU, Evan Thrace: Romani Cambridge Unive ANALIS, Dimitri les Droits des Mir ΑΝΔΡΕΑΔΗΣ, Κ [La minorité mi Μακεδονικών Σπ ΑΝΔΡΟΥΛΑΚΗΣ την Ελλάδα», 20 Ι νική Γλώσσα με θε Η ελληνική γλώσο ANGELOPOULO according to langu cial statistics and c ANONYME, La C pour les langues m ARVANITOU, Eva Une minorité religi sième cycle, Univer AUER, Peter, 1998 Toward a dynamic Structures 6, p. 1-28 BAZIN, Louis, 198 gues: histoire et av Buske Verlag, p. 15. BEC, P., 1971, Man p. + 14 cartes. CLAIRIS, Christos tiago, Universidad o CLAIRIS, Christos et avenir, Claude H p.351-362.

CLAIRIS, Christon γλωσσολογίας [Thèr CLAIRIS, Christos, guistiques dans les po (dir.), Presses Univer COUROUCLI, Mari d'honneur en Grèce

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADAMOU, Evangelia, 2010, «Bilingual speech and language ecology in Greek Thrace: Romani and Pomak in contact with Turkish», *Language in Society*, 39, Cambridge University Press, p. 147-171.

ANALIS, Dimitri, 1987, Les minorités dans les Balkans, Paris, Groupement pour les Droits des Minorités, 74 p.

ΑΝΔΡΕΑΔΗΣ, Κ.Γ. 1956, Η Μουσουλμανική Μειονότης τής Δυτικής Θράκης [La minorité musulmane de Thrace occidentale], Θεσσαλονίκη, Εταιρεία Μακεδονικών Σπουδών, IMXA, 120 p.

ΑΝΔΡΟΥΛΑΚΗΣ, Γιώργος, «Η κοινή γνώμη για τις γλώσσες στην Ευρώπη και την Ελλάδα», 2ο Πανελλήνιο Συνέδριο «Αχιλλέας Τζάρτζανος» για την Ελληνική Γλώσσα με θέμα «Οι εθνικές γλώσσες στην εποχή της παγκοσμιοποίησης. Η ελληνική γλώσσα στον 21ο αιώνα», 9-10 Μαΐου 2008, Τύρναβος.

ANGELOPOULOS, Ath. 1979, Population distribution of Greece today according to language national consciousness and religion. (On the basis of official statistics and census returns), *Balkan Studies*, 20,1, Thessaloniki, p. 123-132.

ANONYME, La Grèce plurilingue, 1990-91, Bulletin, 7,3, Le Bureau européén pour les langues moins répandues, p. 1-4.

ARVANITOU, Evanthia, 1984, Turcs et Pomaques en Grèce du Nord (Thrace). Une minorité religieuse ou deux minorités nationales, thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris VII, 298 p.

AUER, Peter, 1998, «From code-switching via language mixing to fused lects: Toward a dynamic typology of bilingual speech» *Interaction and Linguistic Structures* 6, p. 1-28.

BAZIN, Louis, 1983, «La réforme linguistique en Turquie», La réforme des langues: histoire et avenir, Claude HAGEGE et István FODOR (éds.), Hamburg, Buske Verlag, p. 155-177.

BEC, P., 1971, Manuel pratique de philologie romane, tome II, Paris, Picard, 634 p. +14 cartes.

CLAIRIS, Christos, 4.— 1972, «Lengua helénica», Bizantion Nea Hellas, Santiago, Universidad de Chile, p. 179-197.

CLAIRIS, Christos, 1983, «Le cas du grec», La réforme des langues: histoire et avenir, Claude HAGEGE et István FODOR (éds.), Hamburg, Buske Verlag, p.351-362.

CLAIRIS, Christos, 1990, «Γλώσσα και πολυγλωσσία» Θέματα γενικής γλωσσολογίας [Thèmes de linguistique générale], Athènes, Néféli, p. 194-203.

CLAIRIS, Christos, 1992, «La Grèce. Au-dela de la «diglossie»», Situations linguistiques dans les pays de la Communauté Européenne, José Carlos HERRERAS (dir.), Presses Universitaires de Valenciennes, p. 85-97.

COUROUCLI, Maria, 1991, «Diglossie et double langage. Langues et langages d'honneur en Grèce», *Langue et Société*, 57, Paris, MSH, p. 71-92.

[63]

T/Imp)

ingère:

étran-

ie pour

nstitu-

ΔΑΜΑΣΚΗΝΟΣ ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΤΗΣ ΜΑΡΩΝΕΙΑΣ ΚΑΙ ΚΟΜΟΤΗΝΗΣ, 1989, «Η εθνική έπαλξις τής Δυτικής Θράκης» [Le rempart national de Thrace occidentale], Αθήναι, Εθνική ένωσις των βορείων Ελλήνων, 18 p.

DOCUMENT, 1986 Les minorités linguistiques dans les pays de la Communauté européenne, rapport de synthèse par Istituto della Enciclopedia Italiana, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 368 p.

DRETTAS, Georges, 1979, « La diglossie, mythe ou réalité? », Actes du 5ème Colloque International de Linguistique Fonctionnelle, Ioannina, 10-15 juillet 1978, Paris, Sorbonne, p. 148-153.

DRETTAS, Georges, 1986, «Les mots savants ont une histoire...», La Linguistique, 22,1, Paris, PUF, p.137-142.

DRETTAS, Georges, 1987, «Problèmes de la linguistique balkanique», Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, LXXXII, 1, Paris, Klincksieck, p.257-281.

DRETTAS, Georges, 1990, «Le dialecte bulgaro-macédonien de Xr. (Edhessa, Grèce). Questions de typologie», *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXXV, 1, Paris, Klincksieck, p. 227-265.

ECONOMOPOULOS, Cléoménis, 1974, «La minorité grecque en Turquie et la minorité musulmane en Grèce », *Europe Sud-Est*, p. 15-27.

FERGUSON, Charles A., 1959, «Diglossia», Word, p. 325-340.

ΚΑΤΣΑΝΗ, Νικολάου Αθ., 1977, Ελληνικές επιδράσεις στα κουτσοβλάχικα, (φωνητική-μορφολογία) [Influences du grec sur le valaque (phonétique-morphologie)], Thessaloniki, 220 p.

ΚΑΤΣΑΝΗΣ, Ν. – Κ. ΝΤΙΝΑΣ, 1990, Γραμματική τής κοινής κουτσοβλαχικής [Grammaire du valaque commun], Thessaloniki, 149 p.

KONTOSOPULOS, Nicolas J., 1972, «Los dialectos en la Grecia contemporánea», Λεξικογραφικό Δελτίο, 12, Ακαδημία Αθηνών, Athènes, p. 51-58.

ΚΟΝΤΟΣΟΠΟΥΛΟΥ, Νικολάου Γ., 1981,  $\Delta$ ιάλεκτοι και ιδιώματα τής νέας ελληνικής [Dialects et idiomes du néo-hellénique], Athènes, 133 p.

MARTINET, André, 1986, Des steppes aux océans. L'indo-européen et les «Indo-européens», Paris, Payot, 274 p.

ΜΠΑΜΠΙΝΙΩΤΗΣ, Γεώργιος, 1988-89, «Η θέση τής μακεδονικής στις αρχαίες ελληνικές διαλέκτους. Το πρόβλημα τής κατατάξεως τής αρχαίας μακεδονικής διαλέκτου» [La place du macédonien parmi les anciens dialectes grecs. Le problème de classification de l'ancien dialecte macédonien], Γλωσσολογία, 7-8, Αθήνα, σ. 53-69.

ΠΑΠΑΕΥΓΕΝΙΟΥ, Αθαν., 1946, Βόρειος Ελλάς. Μειονότητες από στατιστικής απόψεως εν σχέσει με τον πληθυσμόν και την εκπαίδευσιν [Grèce du nord. Les minorités du point de vue statistique en relation avec la population et l'éducation], Θεσσαλονίκη, Σύλλογος προς διάδοσιν των ελληνικών γραμμάτων, 54 p.

ΘΕΟΔΩΡΟΠΟΥΛΟΣ, Βύρων, 1988, Οι Τούρκοι και εμείς [Les Turcs et nous], Athènes, Fytrakis, 355 p. + 3 cartes.

RESOLUTION 192 (1988) sur les langues régionales ou minoritaires en Europe, Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe.

ΣΕΦΕΡΤΖΗΣ, Γιώργος, 1985, «Μουσουλμάνοι τής Δυτικής Θράκης· η ιστορία

ενός πολλαπλού drame multiple], SELLA-MAZI, El grec et du turc», SELLA-MAZI, E approche socioling SIGUAN, Migue économique euro Bruxelles-Luxeml européennes, 68 p STATE DEPARTA practices for 1990 annuel destiné au SVORONOS, Nico TAGLIAVINI, Car filología romance, ΤΣΙΤΣΙΠΗΣ, Λου de la langue], Επι Κοινωνικών Ερευν TSITSIPIS, Lukas dence from Albani TSITSIPIS, Lukas I in albanian langua

[64]

LAIRIS

NHΣ, Γhrace

ınauté uxem-

ихет-368 р.

ie Col-1978,

nguis-

ulletin -281.

hessa, *Paris*,

e et la

άχικα, rphol-

κχικής

mpoνέας

et les

χαίες νικής pro-

, 7-8,

τικής d. Les duca-54 p.

rope,

τορία

ενός πολλαπλού δράματος » [Musulmans de Thrace occidentale: L'histoire d'un drame multiple], Τετράδια πολιτικού διαλόγου έρευνας και κριτικής, 11, σ. 59-66.

SELLA-MAZI, Eleni, 1986-87, «Maintien et changement des langues: le cas du grec et du turc», Glossologia, 5-6, Athènes, p. 139-149.

SELLA-MAZI, Eleni, 1999, La minorité musulmane turcophone de Grèce: approche sociolinguistique d'une communauté bilingue, Corfou, Trochalia, 438p.

SIGUAN, Miguel, 1990, Les minorités linguistiques dans la communauté économique européenne: Espagne, Portugal, Grèce. Résumé du rapport, Bruxelles-Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 68 p. et notamment sur la Grèce p. 53-65.

STATE DEPARTMENT OF UNITED STATES, Country reports on human rigts practices for 1990 (extrait concernant la Grèce [10 pages polycopiées) du rapport annuel destiné au Congrès américain).

SVORONOS, Nicos, 1972, Histoire de la Grèce Moderne, Paris, PUF.

TAGLIAVINI, Carlo, 1973, Orígenes de las lenguas neolatinas. Introducción a la filología romance, trad. de Juan ALMELA (1ère éd. italien en 1949).

ΤΣΙΤΣΙΠΗΣ, Λουκάς, 1983, «Η εθνογραφία τής γλώσσας» [L'ethnographie de la langue], Επιθεώρηση Κοινωνικών Ερευνών, 50, Αθήνα, Εθνικό Κέντρο Κοινωνικών Ερευνών, p. 3-19.

TSITSIPIS, Lukas D., 1983, «Narrative performance in a dying language: Evidence from Albanian in Greece», *Word*, 34, 1, p. 25-36.

TSITSIPIS, Lukas D., 1984, «Functional restriction and grammatical reduction in albanian language in Greece», *Zeitschrift für Balkanologie*, XX, 1, p.122-131.

[65]